Image not found or type unknown

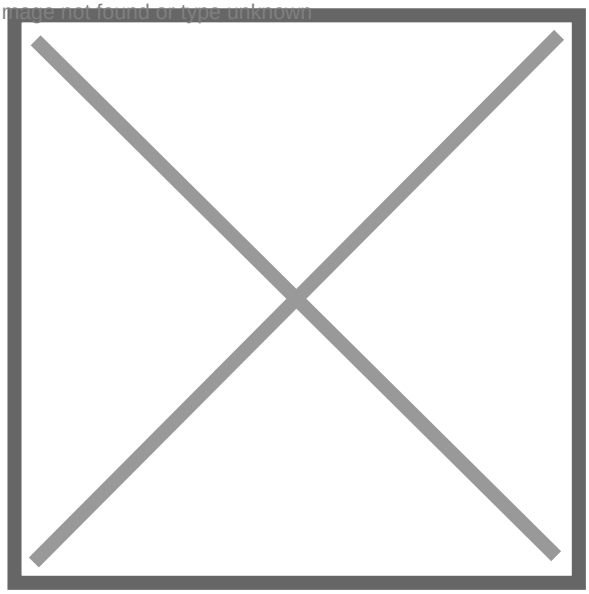

Aidez moi je vous en supplie!!!

Par **osecour**, le **10/11/2008** à **19:32**

bsoir voila le topo: Je suis enceinte de 8mois et separée avc le papa
qui m'a mis dehors de notre appartement,à changé les serrure par la suite dc g mis 4semaines pour recuppérer une partie de mes affaire car il a vendu le reste de mes meubles,sa famille et lui mont harceler o tel pendant des jrs tt en sachant que j'avis une grosssesse a risque et à cause des demarches que g du faire(demenageurs,serruriers,et racheter des meubles)je suis ds une situation financiere delicate!!et le pire! par vengeance(je suppose)il est parti faire une reconnaissance par anticipation a la mairie(je ne suis tjrs pas aller chercher le rar a la poste!).

Cela fait maintenant plusieurs semaines kil ne prend meme pa des nouivelles de ma grossesse dc il sen fou(et entre nous je ve kil me laisse trankille apres ts le mal et ls souffrances que g subi!)
Je precise kil a deja 2 enfants kil n'a jamais reconnu de 2meres différentes et kil ne voit ke 3 ou 4 fois par ans!

Helas il c ds kel hopital je vais accoucher,et comme le bb a un prblm je ne peut plus changer d'hopital...
Ma question:1) A l'accouchement s'il nest pas present,ai je le droit de ne mettre que mon nom et les prenoms de l'enfant ss pour autant preciser a l'officier detat civil qu'il y a eu une reconnaissance par anticipation du pere?

2) Si l'acte de naissance a ete etablie ss sa presence et que lenfant porte mon nom et pas le sien a til un recours par la suite pour faire annuler et changer le nom ou l'acte de naissance?

3)Si lenfant ne portes que mon nom je suppose que je n'aurais pas besoin de son accord pour ts les papiers admnitratifs meme sil a deja fait la reconnaissance?
J'attend vos reponses au plus vite sil vs plait car sil y a une demarche a faire avt mon

accouchement je prefere mettre ttes les chances de mon cote;

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés